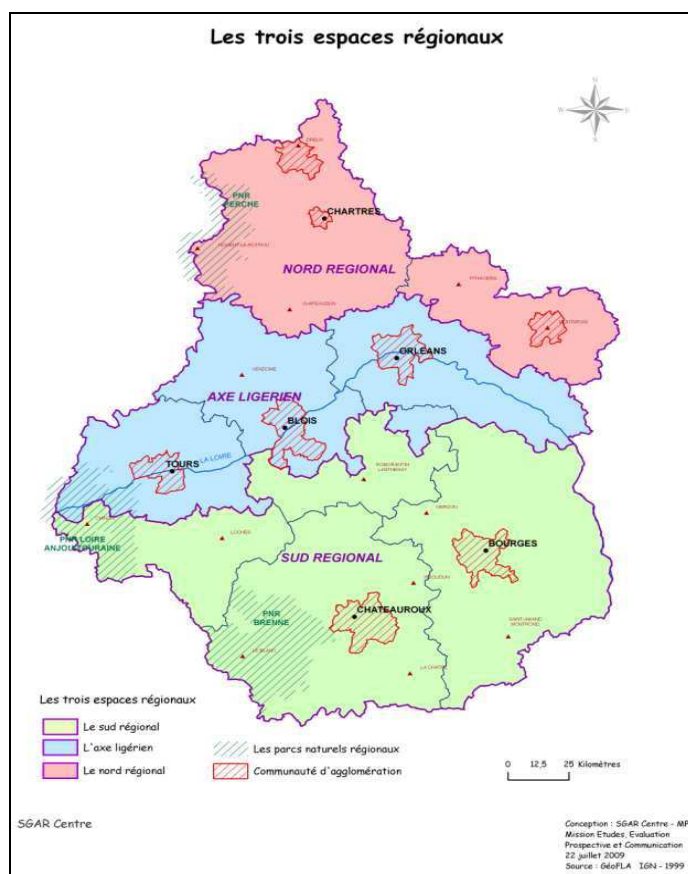


## PRESENTATION SYNTHETIQUE DES TERRITOIRES RURAUX DE LA REGION CENTRE

La région Centre peut être découpée en trois grands espaces territoriaux cohérents :

- Le **Nord régional** (Beauce, Montargois, Perche, Drouais) est marqué par deux grandes tendances antagonistes. Il est à la fois un espace agricole de grandes cultures, mais aussi un espace périurbain tourné vers la région parisienne.
- L'**Axe ligérien** (Val de Loire, Vendômois, Touraine du Nord) est marqué également par cet antagonisme. Il est à la fois doté d'un espace naturel et culturel classé au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, mais il constitue aussi un espace attractif qui concentre une grande partie de la population et des activités économiques régionales.
- Enfin, le **Sud régional** (Berry, Sologne, Touraine du Sud) est touché par un déclin démographique et est confronté à une mutation difficile de ses bassins d'emploi, fortement marqués par l'économie industrielle.

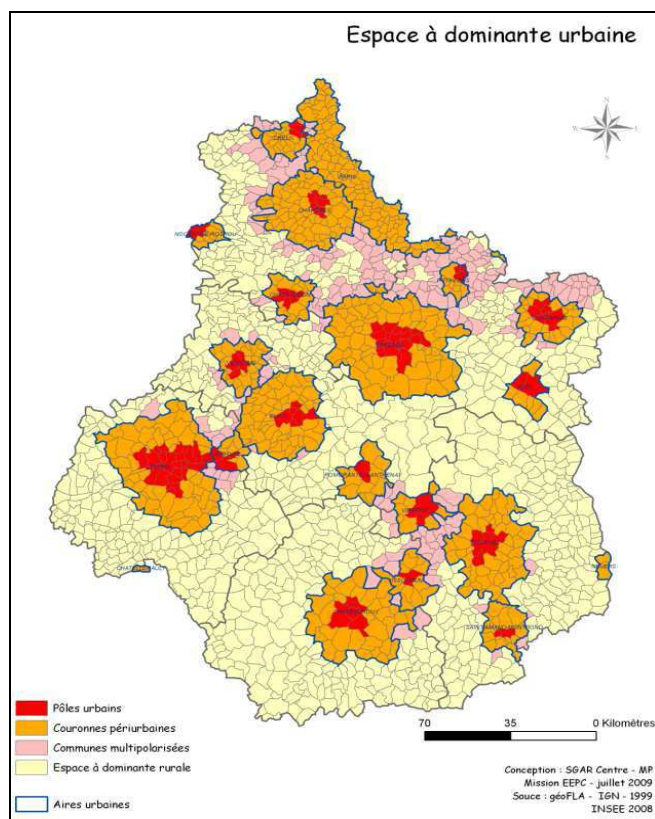
*Les trois espaces régionaux :*



A sein de ces 3 grands espaces, les zones rurales sont plus ou moins importantes :

- Dans le **Nord régional**, les zones rurales se situent à l'ouest. Elles bénéficient d'un regain d'activité, en raison de leur proximité avec la région parisienne et doivent relever le défi de l'intégration des nouvelles populations.
- L'**Axe ligérien** est constitué par une succession d'espaces à dominante urbaine et de zones plus rurales.
- Enfin, le **Sud régional** est beaucoup plus rural, puisque seules les agglomérations de Châteauroux et de Bourges constituent des pôles urbains. Cette zone doit développer de nouvelles activités pour attirer à nouveau la population.

*Les zones rurales en région Centre :*



Ces trois espaces sont desservis par un réseau routier et ferroviaire important. Néanmoins, certains territoires sont encore pénalisés du fait de l'absence de liaisons ferroviaires avec la capitale régionale, ou de liaisons rapides avec des axes principaux.

La répartition de la population n'est pas homogène et il existe là aussi des disparités nord/sud. Par ailleurs une grande partie de la population se concentre dans les zones urbaines et notamment dans les villes chefs-lieux de département, générant des écarts de développement entre agglomérations et territoires les plus ruraux.

En terme d'activité économique, on peut noter que les agglomérations ainsi que la région parisienne constituent les principaux pôles d'emplois, générant d'importantes migrations quotidiennes. Les zones rurales profitent en particulier au secteur agricole.

Avec 61% de surface agricole utile, la région Centre est, par sa superficie, la deuxième région agricole française et la première région européenne en matière de production céréalières. Le secteur agricole est en restructuration continue, ce qui se traduit par la présence d'exploitations de plus en plus grandes mais de moins en moins nombreuses.